

Axe 5 : Développement économique et durable

L'homme et la démocratie doivent être placés au centre du processus de la création de valeur. Ce processus doit être durable, à l'heure des changements environnementaux liés aux choix énergétiques qui ont permis de sortir l'humanité de la misère. La création de valeur passe par la valorisation du 'stock' nature. Qualité de l'air, qualité de l'eau, paysages et biodiversité, environnement sonore et qualité des aliments, possibilités de se chauffer et de se déplacer font partie intégrante de la création / destruction de valeur et leur comptabilisation doit être prise en compte dans un PNB Bis.

- Utilisation de l'énergie nucléaire pour répondre aux besoins énergétiques et pour le zéro carbone.
- Amélioration du bien-être animal à toutes les étapes de leurs vies (élevage, transport, abattage).
- Valorisation de l'autoproduction alimentaire.
- Sensibilisation à la biodiversité et mise en place de panneaux solaires en favorisant la filière européenne.
- Organisation au niveau local des acteurs de terrain de la biodiversité et du développement durable.

